



Au Fil Des Arts

Centre culturel et artistique
La culture en partage Prémian (34)

Espace de Vie Sociale – PROJET 2023-2026



Association Au Fil Des Arts - Place Maurice Amans - 34390 Prémian
e-mail : aufildesarts.x@neuf.fr - site internet : www.fildesarts.com - tél : 04 67 97 22 06
Association Loi 1901 - APE 9001Z - Siret 42304073200012 - Licence entrepreneur de spectacles 1-1118936 / 3-1118938

Sommaire

INTRODUCTION : QU'EST-CE QU'UN ESPACE DE VIE SOCIALE ?	3
I. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE	4
1. L'association « Au Fil des Arts » (AFDA)	4
2. Le contexte du projet	10
3. Le calendrier et la démarche	10
II. LE DIAGNOSTIC SOCIAL DE TERRITOIRE.....	11
1. Le territoire d'intervention :.....	11
2. La méthodologie	12
3. Le diagnostic partagé	13
III. ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL 2019-2022	18
I. Rappel des axes d'intervention du projet 2019-2022.....	18
II. La démarche	18
III. Évaluation du projet 2019 2022.....	19
IV. DES AXES D'INTERVENTION AU PLAN D' ACTIONS	21
1. La démarche.....	21
2. L'arbre à objectifs du projet EVS 2023-2026	21
V. LES MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI.....	30
1. La chronologie de la démarche.....	30
2. Le tableau d'évaluation du projet social par axe	30
3. Les outils d'évaluation et de suivi.....	36
VI. LES MODALITÉS DU PORTAGE COLLECTIF DU PROJET SOCIAL	37
1. Les degrés d'implication.....	37
2. Les instances collectives de portage du projet.....	37
3. L'implication des habitants	38
VII. MOYENS INTERNES ET PARTENARIAUX	40
1. MOYENS HUMAINS.....	40
2. MOYENS FINANCIERS.....	41
3. MOYENS DE COMMUNICATION	43
4. LES INFRASTRUCTURES	43
5. LES PARTENAIRES	43
ANNEXES	45

INTRODUCTION : QU'EST-CE QU'UN ESPACE DE VIE SOCIALE ?

« La politique d'animation de la vie sociale s'appuie sur des équipements de proximité (...). Malgré la diversité apparente des équipements et les spécificités territoriales, (...) les Espaces de Vie Sociale poursuivent les mêmes finalités et partagent des valeurs communes dont « le projet social » est la clé de voûte. :

L'EVS est un lieu de proximité qui s'adresse à tous les publics.

Il permet le renforcement des liens sociaux et familiaux,

les solidarités de voisinage,

la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.



Ces trois finalités (...) visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain. Il s'agit du besoin affectif d'appartenance (parfois qualifié de besoin de reconnaissance sociale), du besoin d'estime personnelle et du besoin d'épanouissement personnel (extrait de la pyramide de Abraham Maslow) ou encore le besoin d'appartenance et le besoin d'accomplissement (extraits de la théorie du besoin de réalisation de David McClelland). Il convient de noter que la troisième finalité relative à « la prise de responsabilité et au développement de la citoyenneté de proximité », (...) renvoie au développement des capacités des personnes et de leur autonomie et constitue un élément de plus-value sociale.

En raison des finalités poursuivies, il en découle des principes qu'il est opportun de rappeler pour faciliter leur appropriation par l'ensemble des acteurs, professionnels, bénévoles, usagers et partenaires : le respect de la dignité humaine, la laïcité, la neutralité et la mixité, la solidarité, la participation et le partenariat

(Extraits de la circulaire n°2012 de la Caisse nationale des Allocations Familiales, relative à l'animation de la vie sociale).

I. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

1. L'association « Au Fil des Arts » (AFDA)

- **Objet de l'association:**

« L'association a pour but de promouvoir l'art et la culture en milieu rural, dans l'ancienne coopérative fruitière transformée en centre culturel et dans le territoire des Hauts Cantons, en développant le lien social par la gestion, l'accueil et l'animation du centre culturel, la diffusion de la culture par le film et le spectacle vivant, l'éducation à l'image, l'accueil d'ateliers de pratiques artistiques et culturels, le soutien aux artistes, les expositions, manifestations et fêtes, un point information, des échanges artistiques et culturels nationaux et internationaux, la diffusion de tous écrits et enregistrements, et tout autre moyen jugé utile dans le cadre légal. »



Extrait du travail réalisé par les bénévoles sur le projet associatif en 2021

- **Origine de l'association :**

L'association Au fil des Arts (AFDA) a été créée en 1997 par des habitants de la vallée du Jaur, pour pouvoir proposer des activités culturelles et artistiques dans un territoire rural enclavé. Le projet associatif a ensuite évolué grâce à l'apport des compétences et propositions des membres actifs successifs, de l'aide de la commune de Prémian et d'autres partenaires associatifs et financiers.

- **Implantation géographique :**

AFDA est située dans la communauté de communes du Minervois au Caroux qui regroupe 36 communes sur 785km², avec une densité de population en 2019 de 18.5 habitants au km².

L'association est implantée dans une Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), dont les caractéristiques sont une densité de population inférieure ou égale à la médiane des densités par EPCI et du revenu fiscal par unité de consommation médian inférieur ou égal à la médiane des revenus fiscaux médians.



- **Les locaux:**

L'association est hébergée dans une ancienne coopérative agricole mise à disposition par la mairie de Prémian. Elle comprend au rez-de-chaussée le bureau du secrétariat-accueil et un atelier, et à l'étage une salle de spectacle (écran de cinéma, scène équipée de lumières et d'une régie son), un espace

convivial où peuvent se dérouler des réunions et une petite salle servant de bureau, de salle de réunion ou d'atelier. Le bâtiment a récemment été déclassé en ERP de classe 5 (99 personnes sont autorisées au maximum dans l'ensemble du bâtiment) du fait de l'inadéquation de ses systèmes d'alarme en classe 4 et de la difficulté technique de leur mise aux normes.

La proximité de la place du village permet d'accueillir un public plus nombreux en extérieur (ex: lors du festival Culturalité).



Au Fil des Arts est équipée au rez de chaussée de :

- une salle d'atelier pouvant accueillir une 20 à 30 personnes pour pratiquer des disciplines artistiques ou de bricolage
- une accueil tenu par la coordinatrice et dans lequel travaille également le bureau
- un local technique pour stocker du matériel

A l'étage se trouvent :

- un accueil / billetterie dans un espace convivial où se trouvent des tables et des chaises permettant de se réunir à une quinzaine de personnes ou d'organiser des repas.
- un office permettant de stocker et réchauffer des plats
- un atelier audiovisuel avec des bureaux et le matériel son, lumière et audiovisuel de l'association
- une salle de spectacle de 99 sièges avec une scène, un écran de cinéma et une régie son et lumière.

La mairie de Prémian met à disposition de l'association un fourgon lui permettant de réaliser des séances de cinéma en plein air dans le villages avoisinants.

- **Ouverture au public:**

Pour améliorer le contact avec les habitants, l'association élargit ses heures d'ouverture au public: le lundi, le mardi et le jeudi de 14H à 16H et le mercredi de 10H à 12H (jour de marché à St Pons où de nombreux habitants passent devant l'association). Cet accueil est réalisé par la coordinatrice et le bureau de l'association.

- **Les publics**

L'association compte entre 150 et 200 adhérents selon les années.

Le public vient des villages de la vallée du Jaur et de l'Orb, mais aussi du haut Minervois et du Tarn voisin (voir II.1. [Le territoire d'intervention](#)).

Le public est essentiellement "néorural": personnes non natives du territoire ou descendantes de non natifs. L'implantation de nouveaux arrivants compense la diminution de la population locale (exode rural des jeunes) et donne lieu à la création de nouvelles activités, mais un cloisonnement locaux – néo-ruraux persiste. Cela incite l'association à contribuer à l'élaboration d'un récit collectif où chacun peut trouver sa place.

- **Les activités :**



Extrait du travail réalisé par les bénévoles sur le projet associatif en 2021

Au Fil des Arts met en place des manifestations culturelles et festives toute l'année : spectacle vivant, cinéma, rencontres thématiques, festivals pluridisciplinaires ou de courts métrages... ainsi que des ateliers, animés par Au Fil des Arts (vidéo, au sein du centre culturel ou hors les murs) ou par des habitants (pratique artistique, bien-être, artisanat...).

- **L'organigramme de l'association**

L'association a pour objectif de mettre en œuvre une programmation culturelle. L'organigramme détaille le rôle des bénévoles et des salariés dans cette mise en œuvre et leurs liens hiérarchiques:



Au Fil des Arts

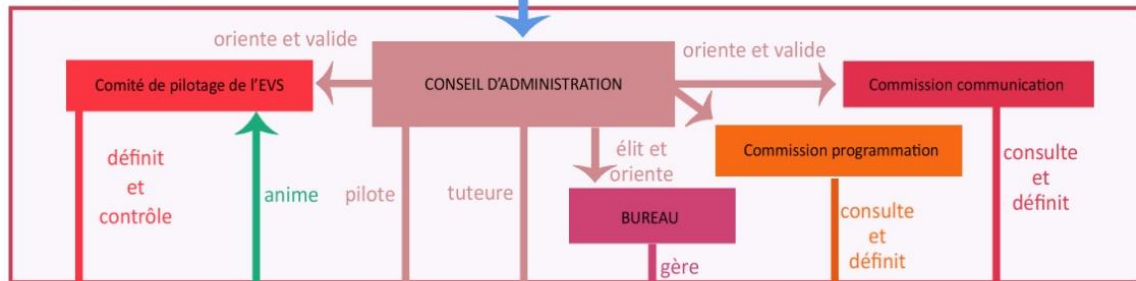
Organigramme

liens hiérarchiques

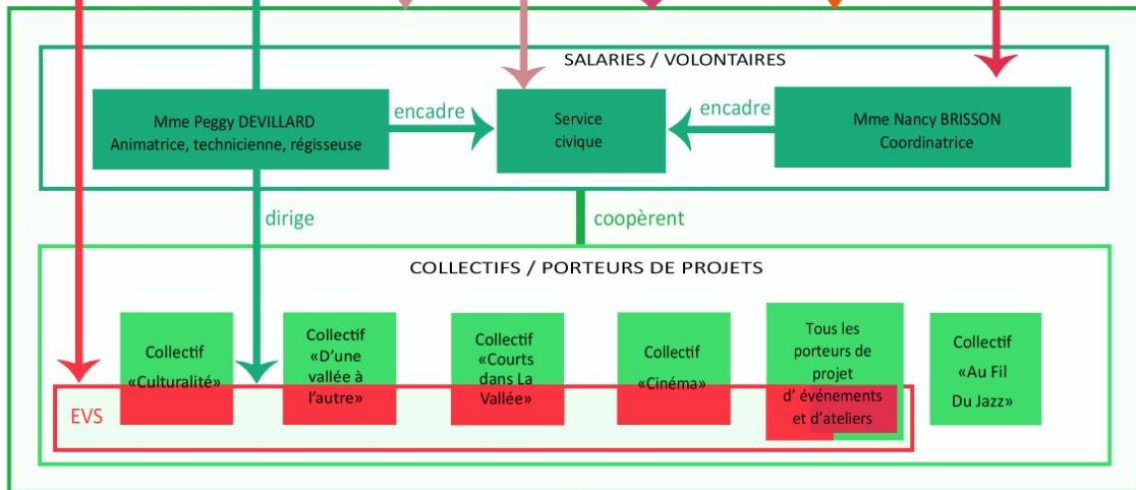
USAGERS



GOVERNANCE



MISE EN OEUVRE



PROGRAMMATION CULTURELLE DE L'ASSOCIATION

- **La gouvernance :**

Le Conseil d'administration (CA) d'AFDA, composé d'une dizaine de membres se réunit une fois par mois. Il assure la gouvernance stratégique et valide le projet associatif et le projet social. Il veille à ce que les objectifs et les actions proposés soient conformes aux projets. Il procède à leurs évaluations afin de pouvoir décider des orientations annuelles de l'association.

Le bureau, composé de deux co-présidentes, une trésorière et une secrétaire, assure la gestion courante de l'association et gère les salariées.

- **Les salariées**

AFDA emploie 2 salariées en CDI qui œuvrent à la coordination des activités, à l'animation de la vie associative ainsi qu'à la mise en place et au suivi des projets. Les salariées viennent en renfort pour soutenir les actions bénévoles. Une nouvelle coordinatrice vient remplacer Mme Diane Werneburg-Irion : Mme Nancy Brisson.

L'association recrute occasionnellement des intervenants extérieurs pour des actions ponctuelles et spécifiques.

- **Les bénévoles**

L'équipe de bénévoles a diminué avec l'épisode de la crise sanitaire liée à la COVID mais les bénévoles restent présents lorsqu'ils sont sollicités.

L'association compte plus d'une centaine de bénévoles qui peuvent s'organiser en collectifs (en initier ou en rejoindre), ou faire partie de différents organes de l'association, de façon permanente ou ponctuelle, sachant que pour participer au conseil d'administration et au bureau, les bénévoles doivent d'abord être élus lors de l'Assemblée générale annuelle.

Les bénévoles peuvent être volontaires, force de proposition ou sollicités par les administrateurs.

- **La communication :**

AFDA informe le public de ses objectifs et de ses actions avec différents supports :

- un site internet qui a fait peau neuve en 2022 : www.fildesarts.com
- un livret de programmation semestriel
- oralement, lors de réunions, d'assemblées générales, de conseils d'administration... avec les acteurs socioculturels locaux (associations, animateurs, élus, personnel médico-social, structures de la jeunesse, des publics empêchés...)
- une communication auprès du public fréquentant le centre culturel : affichage, présentation orale...
- des publications sur les réseaux sociaux (Facebook – AuFildesArtsPremian - et très récemment Instagram – au_fil_des_arts_premian -), et par la liste de mailing d'AFDA (info-lettre régulière à plus de 700 destinataires)

- relai d'information sur les sites partenaires: offices du tourisme
- publications dans les journaux locaux
- panneaux lumineux de st Pons de Thomières et de Courniou les Grottes
- en incitant au bouche à oreille, vecteur d'information efficace sur le territoire

2. Le contexte du projet

Après une année de préfiguration en 2018, AFDA a mis en œuvre un projet social de 2019 à 2022. Cette démarche a permis à l'association de mesurer le sens et l'impact de son action sociale et les moyens dont elle dispose pour le réaliser.

Le projet social, au départ diffus dans le projet associatif, est aujourd'hui bien intégré par les administrateurs. Lors de la crise sanitaire de la COVID, l'association a pu continuer à fonctionner grâce à son agrément EVS. Cela a recentré les activités de l'association sur l'EVS, entraînant une augmentation des actions à visée clairement sociale et un effet dynamisant dans l'appropriation du projet par le conseil d'administration, le public et les partenaires. Les actions sociales représentent aujourd'hui environ 80 % des actions de l'association. La crise sanitaire et ses conséquences sur la vie sociale ont également permis aux différents acteurs de mieux prendre conscience de l'intérêt social du projet pour les habitants du territoire.

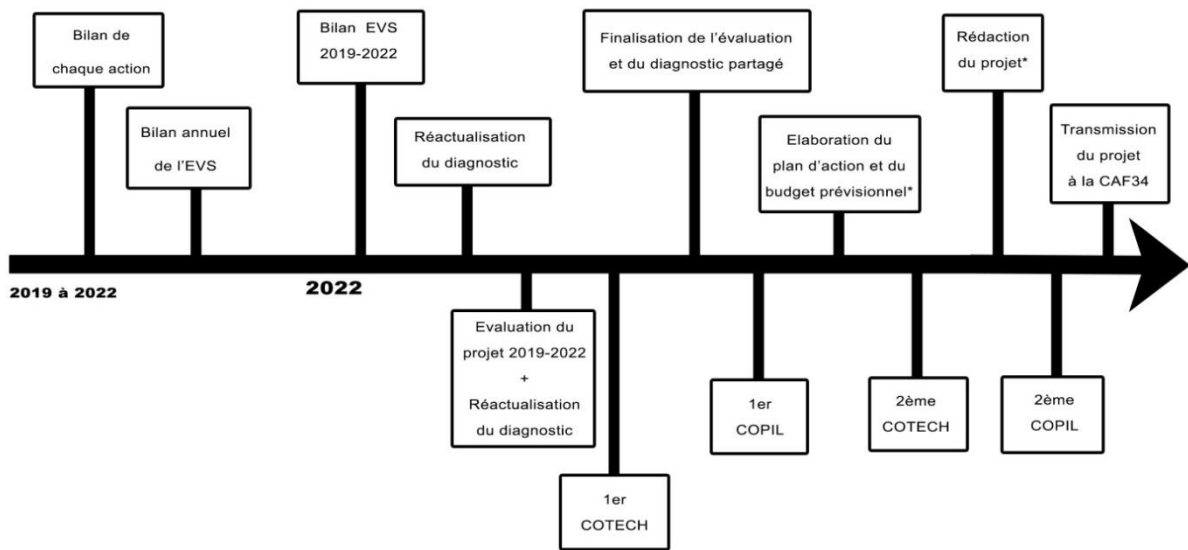
Un bilan positif des différents acteurs (habitants, bénévoles, administrateurs, salariés, partenaires) encourage l'association à poursuivre dans cette voie et à élaborer collectivement un projet social pour 2023-2026.

3. Le calendrier et la démarche

Dans le but de réaliser un projet associant les habitants, les usagers et les partenaires, la référente de l'EVS les sollicite lors des différentes phases de réflexion du projet pour élaborer des bilans, pour enrichir le diagnostic du territoire, pour recueillir des besoins ou pour évaluer le projet et sa démarche.

Ces concertations ont lieu:

- ponctuellement lors des événements, lors de rencontres informelles dans ou hors les murs
- lors de réunions de travail:
- réunion de bilan d'action = les porteurs de projet et les bénévoles puis le CA
- comité technique (COTECH) = les administrateurs, en lien avec l'agent de développement territorial de la CAF
- comité de pilotage (COPIL) = le CA, des habitants, des partenaires et des bénévoles.

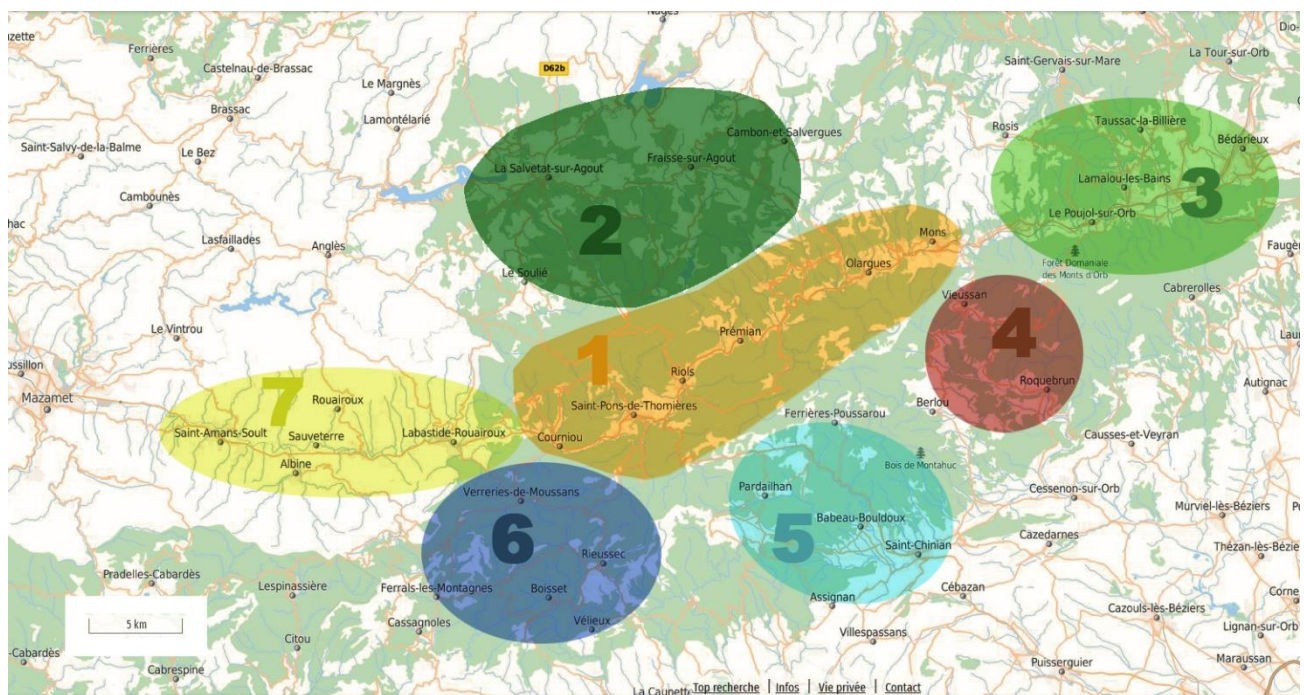


Chronologie de la démarche

II. LE DIAGNOSTIC SOCIAL DE TERRITOIRE

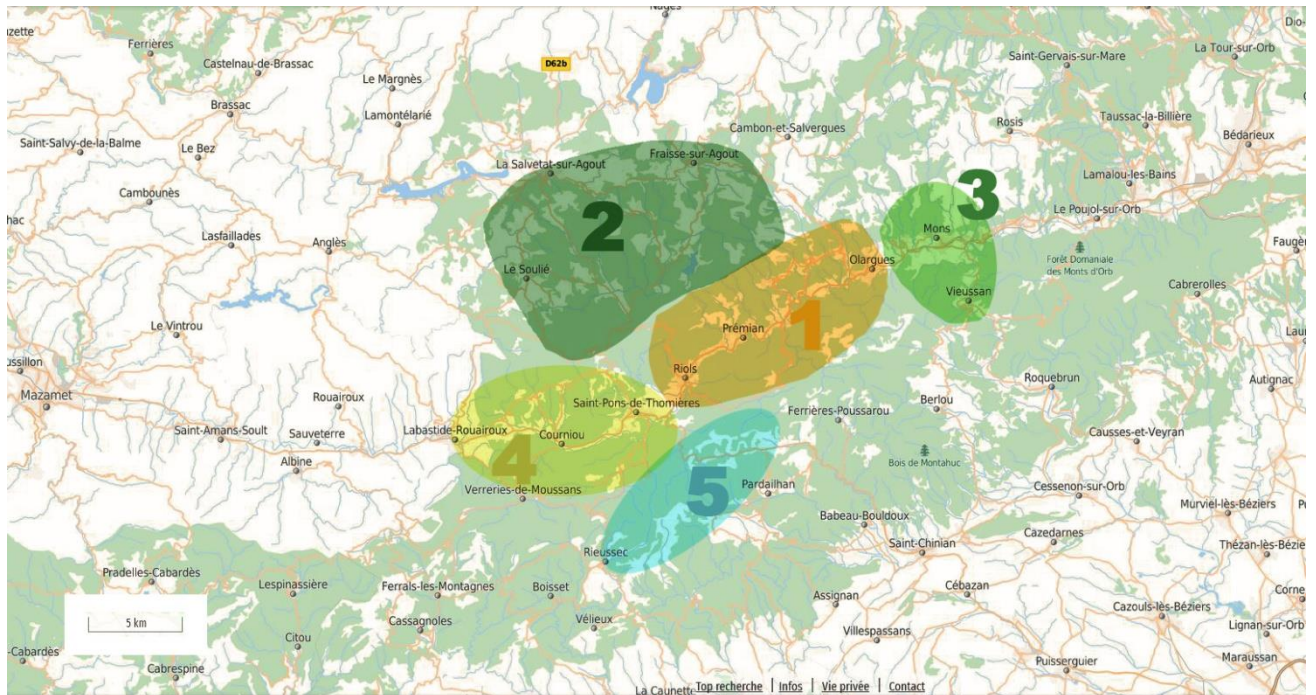
1. Le territoire d'intervention :

Les usagers provenaient essentiellement du secteur 1 sur la carte 2019-2022 :



Territoire du projet 2019 – 2022

Aujourd'hui, ils viennent plus uniformément des différents secteurs de la carte 2023-2026 :



Territoire du projet 2023 – 2026

Le territoire d'intervention du projet a évolué en particulier du fait de la situation sanitaire et économique récente et encore actuelle qui a impacté les habitudes de déplacements des habitants, surtout pour les plus éloignés de Prémian.

2. La méthodologie

Les étapes réalisées par la directrice EVS pour établir le diagnostic partagé :

- Recensement (identité et actions menées) de tous les acteurs du territoire (associations, collectivités, habitants) dans les secteurs du social, de la famille, de l'enfance, de la jeunesse, de la culture et de la solidarité.
- Entretiens formels ou informels début 2022 pour recueillir des constats et des besoins, confronter les points de vue. Rencontres en particulier avec : le service parentalité (LAEP et cheffe de service) de la communauté de communes du Minervoix au Caroux et participation au réseau parentalité dans le cadre du CETG, « L'aventurfu » (nouvelle association à St Etienne d'Albagnan), enseignants de l'école de Prémian, EVS de St Pons, EVS Arc-en-ciel (itinérant sur les Mons de Lacaune), CPIE-HL (association d'Environnement à St Pons), mairie de Prémian, psychologue de la Ligue de l'Enseignement, collectif d'artistes de la vallée, « les arts brassées » (nouvelle association à Riols)...
- Recueil de données générales de la CAF34 sur le territoire d'action d'AFDA avec l'aide de l'agent de développement territorial de la CAF, Mme Céline Mouly. Quelques données significatives :

- ✓ Environ la moitié des habitants sont allocataires de la CAF
- ✓ La moitié environ des allocataires vit en dessous du seuil des bas revenus et les allocations représentent plus de la moitié de leurs ressources.
- ✓ Parmi les allocataires, on compte de nombreux actifs occupés dans la vallée, et des retraités plus nombreux sur le plateau, vers St Pons et Courniou
- ✓ Un tiers des allocataires a un ou plusieurs enfants à charge.
- ✓ On note une forte proportion d'hommes isolés parmi les allocataires, supérieure à la moyenne départementale.
- ✓ Partage des constats avec le comité technique et complétion du diagnostic.

3. Le diagnostic partagé

Cette étape est réalisée par le comité technique, animé par la directrice de l'EVS, selon la méthode SWOT, le 9 mars 2022 en s'appuyant sur les données recueillies, sur leurs connaissances et leurs ressentis.



Synthèse du diagnostic partagé par le COTECH :

Menaces et opportunités du territoire:

Menaces	Opportunités
<p>Population</p> <p>Densité de population faible (18,5 habitants par km² sur la communauté de communes)</p> <p>De nombreux habitants sont isolés géographiquement</p> <p>Une population avec de faibles revenus, qui se paupérise, bien qu'une large part soit des actifs occupés</p> <p>Beaucoup de familles sur notre territoire proche sont allocataires de la CAF, avec des adolescents</p> <p>Le public est relativement « contestaire », « indiscipliné »</p> <p>Le territoire voit sa population augmenter drastiquement l'été et se réduire l'hiver.</p> <p>Des difficultés culturelles pour certains parents à participer à des actions liées à la parentalité</p> <p>Habitat et cadre de vie</p> <p>Contraintes géographiques pour se déplacer</p> <p>Locations et achats immobiliers limités</p> <p>Vie sociale</p> <p>Augmentation de l'isolement des individus</p> <p>Des publics cloisonnés: peu de mixité sociale et intergénérationnelle. Cohabitation de différents groupes sociaux.</p> <p>Une consommation d'écran en forte hausse</p> <p>Équipements, services et vie associative :</p> <p>En dehors de l'été, une offre culturelle restreinte</p> <p>Un tissu associatif qui a diminué, peu de structures culturelles</p> <p>La communauté de communes n'a pas encore mis en</p>	<p>Population</p> <p>Régulièrement de nouveaux arrivants, qui utilisent les associations à leur arrivée pour rencontrer du monde ou s'impliquer</p> <p>Un public engagé, citoyen</p> <p>Un grand nombre d'habitants ont des pratiques artistiques et aimeraient les partager</p> <p>De nombreux artistes professionnels en demande de moyens de diffusion, de lien...</p> <p>Habitat et cadre de vie</p> <p>Un environnement naturel attractif</p> <p>Vie sociale</p> <p>Les habitants sont heureux de se retrouver autour d'initiatives locales et citoyennes</p> <p>Les enfants sont un bon vecteur de mise en lien</p> <p>Équipements, services et vie associative :</p> <p>De nouvelles structures associatives : l'aventurfu, les arbracées...</p> <p>Des pôles santé qui se développent (Olargues, St Pons)</p> <p>De nouveaux EVS (St Pons et Monts de Lacaune), avec</p>

<p>place de politique culturelle depuis sa fusion en 2018</p> <p>Un manque de motivation à tenir des responsabilités dans une association</p> <p>Le bénévolat est en baisse générale</p> <p>Peu de liens entre structures locales (ex : sur la parentalité)</p> <p>Les activités de loisirs proposées sur notre territoire sont en général liées à la nature. Elles sont beaucoup plus importantes en été et essentiellement liées au tourisme.</p> <p>Les adolescents peinent à trouver des activités en dehors des sports de pleine nature, et manquent d'ouverture culturelle et professionnelle.</p> <p>A l'heure où les images sont omniprésentes, les jeunes manquent d'accompagnement et d'outils pour prendre du recul sur ce qu'ils regardent ou créent.</p> <p>Vie économique et emploi</p> <p>Beaucoup plus d'allocataires CAF que dans la moyenne départementale</p> <p>Un contexte d'insécurité sanitaire et financière générale</p> <p>Perspectives de développement et d'évolution du territoire</p> <p>baisse des activités sociales et culturelles proposées sur le territoire</p> <p>crainte d'une baisse des financements publics</p> <p>activité cinéma en baisse nationalement</p>	<p>lesquels AFDA est en lien</p> <p>Le rapprochement à St Pons du CPIE-HL, facilitant le partenariat</p> <p>Un tissu associatif en demande de lien</p> <p>Les ateliers vidéo restent attractifs pour les jeunes</p> <p>Vie économique et emploi</p> <p>Les secteurs professionnels prédominants sont toujours : le bâtiment pour les hommes, et la santé ou l'aide à domicile pour les femmes.</p> <p>Perspectives de développement et d'évolution du territoire</p> <p>La fusion des communautés de communes devrait commencer à être efficace, de nouvelles propositions et de nouveaux partenariats pourraient voir le jour concernant à la programmation culturelle et à l'animation de la vie locale</p>
---	---

Forces et faiblesses de l'association:

Faiblesses	Forces
<p data-bbox="116 434 213 461">Usagers</p> <p data-bbox="116 483 542 510">Des difficultés à impliquer les natifs</p> <p data-bbox="116 692 209 719">Actions</p> <p data-bbox="116 741 782 808">Des horaires pas toujours adaptés aux familles et aux publics empêchés.</p> <p data-bbox="116 1503 309 1529">Communication</p> <p data-bbox="116 1552 778 1619">Le projet associatif est mal identifié par les usagers, mal valorisé (objectifs, actions)</p> <p data-bbox="116 1641 705 1668">Il n'y a pas d'action de recrutement de bénévoles</p> <p data-bbox="116 1691 782 1794">Un manque d'attention sur les outils de communication, d'évaluation des actions, sur les conventions avec les partenaires</p> <p data-bbox="116 1868 240 1895">Bénévolat</p> <p data-bbox="116 1917 518 1944">Le bénévolat a ses limites, fatigue</p> <p data-bbox="116 1966 686 1993">Le projet social est lourd à porter, chronophage</p>	<p data-bbox="815 434 912 461">Usagers</p> <p data-bbox="815 483 1187 510">Un public qui tend à se rajeunir</p> <p data-bbox="815 533 1302 560">Fréquentation et implication des familles</p> <p data-bbox="815 582 1299 609">Augmentation de la diversité des publics</p> <p data-bbox="815 692 908 719">Actions</p> <p data-bbox="815 741 1200 768">Diversité des activités, créativité</p> <p data-bbox="815 790 1161 817">Des retours positifs du public</p> <p data-bbox="815 840 1481 907">Une capacité de l'association à se remettre en question, à recréer</p> <p data-bbox="815 929 1481 996">Une capacité financière ou partenariale à faire intervenir des professionnels de qualité</p> <p data-bbox="815 1019 1481 1086">Un des seuls lieux culturels de la vallée, ouvert toute l'année</p> <p data-bbox="815 1108 1481 1176">Acquisition d'expérience pour créer du lien, de la convivialité</p> <p data-bbox="815 1198 1246 1225">La possibilité d'accueillir des ateliers</p> <p data-bbox="815 1247 1230 1274">Des tarifs accessibles ou la gratuité</p> <p data-bbox="815 1296 1481 1400">Un film est un support pratique et courant pour amener des débats et de l'information sur des sujets variés</p> <p data-bbox="815 1473 1007 1500">Communication</p> <p data-bbox="815 1523 1481 1590">Le projet social est mieux identifié par le CA et les habitants</p> <p data-bbox="815 1868 940 1895">Bénévolat</p> <p data-bbox="815 1917 1270 1944">La possibilité de valoriser le bénévolat</p>

<p>Un manque de bénévoles, des difficultés à recruter, un manque de moyens humains en général</p> <p>La responsabilité d'avoir des salariées peut être perçue comme une contrainte</p> <p>L'accompagnement du service civique contraignant pour bénévoles</p> <p>L'ouverture à des projets « extérieurs » au CA est difficile lorsque les initiatives ne motivent pas les membres du CA pour accompagner le porteur de projet</p> <p>Locaux, matériel, équipe</p> <p>L'entretien des locaux est à charge</p> <p>Le bâtiment n'a pas d'accès handicapé</p> <p>Les locaux ne sont pas adaptables (concert debout par exemple)</p> <p>Un lien de dépendance avec la mairie pour l'usage des locaux</p> <p>La jauge d'accueil a été réduite à 99 personnes</p> <p>Gestion, finances</p> <p>Il n'y a pas de comptabilité analytique</p> <p>Une forte dépendance aux financements publics pour les salaires</p> <p>Relations extérieures</p>	<p>Locaux, matériel, équipe</p> <p>Des équipements de qualité</p> <p>Des salariées</p> <p>Gestion, finances</p> <p>Des soutiens financiers réguliers et encourageants</p> <p>Un agrément de 4 ans avec la CAF34</p> <p>Relations extérieures</p> <p>Une notoriété, un projet identifié par les financeurs, les partenaires</p> <p>L'association est intégrée à des comités de réflexion</p> <p>Des partenaires en demande</p>
---	--

Conclusion:

Le comité technique, à partir des constats partagés, a défini des priorités afin de les traduire en axes d'interventions puis en actions. Le besoin d'interventions socioculturelles se situe prioritairement autour des problématiques suivantes :

- une baisse du bénévolat préoccupante, pour l'association mais également pour la participation citoyenne à la vie collective

- le développement de la précarité qui impacte la santé physique et mentale
- le besoin de se comprendre, de se tolérer pour assurer la cohésion sociale,
- la difficulté de maintenir le lien social face à l'évolution des usages collectifs et des technologies
- l'accentuation des questionnements autour des familles (monoparentalité, éloignement, isolement, précarité financière...)
- le vieillissement de la population, en situation précaire et isolée

III. ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL 2019-2022

I. Rappel des axes d'intervention du projet 2019-2022

Le projet comporte 4 grands axes :

- Favoriser le lien social
- Développer la citoyenneté
- Favoriser la parentalité
- Contribuer à l'attractivité et au dynamisme du territoire.

Voir les grands axes et leurs objectifs dans l'[ANNEXE I](#) : arbre à objectif du projet EVS AFDA 2019 2022

II. La démarche

Chaque action est évaluée régulièrement par le(s) porteur(s) de projet et les bénévoles, par la directrice de l'EVS puis par le conseil d'administration.

L'ensemble du projet est compilé et analysé annuellement par la directrice de l'EVS et soumis à une évaluation axe par axe par le conseil d'administration puis par le comité de pilotage, pour l'adapter si besoin.

Ces évaluations annuelles sont compilées par la directrice de l'EVS (voir [ANNEXE II](#) : ÉVALUATION DES GRANDS AXES DU PROJET directrice). Cet outil a pour but d'être soumis à l'analyse du projet 2019 2022 par le COPIL et le COTECH, en référence aux constats initiaux, mais également, pour amorcer la réflexion du projet 2023-2026, par rapport aux problématiques soulevées lors du diagnostic partagé. Elles s'inscrivent dans une démarche privilégiée pour faire le point collectivement sur le territoire, sur le fonctionnement de la structure et les actions menées, comprendre ensemble ce qui s'est passé pour corriger ce qui n'a pas fonctionné et réorienter ce qui paraît préférable.

En 2022, un comité technique (COTECH) est constitué au sein du CA, en lien avec l'agent de développement territorial de la CAF, Mme Céline Mouly, via la directrice de l'EVS. Il a pour objectif de préparer le travail du comité de pilotage en apportant son analyse du territoire, des actions, des objectifs, des moyens...

Cette étape vient enrichir l'analyse du projet 2019 2022 réalisée par le comité de pilotage (COFIL). Voir **ANNEXE III** : CR COFIL mai 2022.

L'évaluation est synthétisée par la directrice suite à ces réunions de réflexion.

III. Évaluation du projet 2019 2022

- **Les objectifs**

Les axes du projet social 2019 2022 ont été précisés pour redéfinir collectivement les objectifs du projet:

Favoriser le lien social = favoriser les liens entre les individus qui contribuent à la cohésion des habitants, à leur intégration, au partage des valeurs, aux rencontres, aux partenariats, à la solidarité et au dynamisme local.

Développer la citoyenneté = promouvoir la citoyenneté, basée sur l'idée d'une égale dignité de tous les êtres humains et sur le partage de valeurs telles que le savoir-vivre collectif, la solidarité et l'acquisition de savoirs

Favoriser la parentalité = Favoriser les liens familiaux

Contribuer à l'attractivité et au dynamisme du territoire = Contribuer à l'attractivité et au dynamisme du territoire par le volet culturel (dynamisme = aptitude d'un groupe à agir avec allant et énergie).

L'axe "favoriser les liens sociaux" peut être considéré comme l'intention générale du projet et non un de ses axes. **Trois grands axes sont conservés, sans priorité :**

- ✓ Promouvoir la citoyenneté
- ✓ Favoriser les liens familiaux
- ✓ Contribuer à l'attractivité et au dynamisme du territoire

- **Les points positifs**

L'impact visible du projet social sur le territoire est de renforcer les liens sociaux par des actions diversifiées et accessibles au plus grand nombre, des espaces de rencontre, de partage, de convivialité, d'échange...

Les publics sont de plus en plus variés. On note un fort taux de rajeunissement avec la fréquentation accrue des familles. Les enfants sont un très bon vecteur de lien entre des groupes d'habitants ordinairement clivés.

Le bilan des actions de soutien à la parentalité est très positif concernant l'implication des parents, l'accès au plus grand nombre, la fréquentation et la fidélisation du public famille.

Le projet social permet d'apporter des moyens financiers et facilite les partenariats

AFDA a acquis en 4 ans (ou est en passé d'acquérir) tous les moyens matériels dont elle peut avoir besoin pour réaliser son projet: matériel de projection, audiovisuel, locaux repeints, aménagés, fourgon...

- **Les points négatifs**

Le fait d'avoir créé des grandes catégories d'actions est abandonné (ex : éducation aux images) car il s'est avéré trop restrictif.

Un manque de bénévoles apparaît, comme dans l'ensemble du secteur associatif, surtout autour du conseil d'administration.

La gestion de l'EVS est très chronophage, les postes salariés sont vitaux.

L'ouverture à certains publics reste difficile.

- **Les points à améliorer**

Le portage du projet est encore très centré sur le conseil d'administration. Celui-ci balance entre un souhait de partage des responsabilités avec les habitants et une posture forte de porteur ayant des responsabilités légales et financières (public, salariées, bâtiment municipal). Cela le conduit à accompagner plus ou moins activement (selon l'expérience des habitants au sein de l'association) tous les projets par un système de binôme avec un référent du CA. Le temps disponible pour de l'accompagnement de projet des salariées et des administrateurs étant limité, les habitants doivent au plus tôt être autonomes dans leurs actions au sein de l'association, ce qui passe par des formations, des outils, des méthodes et de la délégation de responsabilité.

La communication est un point à améliorer : pour mieux faire connaître le projet aux habitants les plus variés mais également pour connaître leurs besoins et leurs envies.

Les outils d'évaluation ne sont pas systématiquement utilisés par les bénévoles pour permettre une évaluation simple et efficace de l'EVS et du projet associatif, mais également pour créer les actions. Il convient d'évaluer leur facilité d'utilisation et de communiquer sur leur intérêt collectif.

Une plus grande implication des habitants est visée pour répondre aux objectifs du projet social mais également au manque de bénévoles et pour donner du poids à l'association.

De manière générale, pour fédérer les habitants et les partenaires sur son projet social, l'association doit faire preuve d'une plus grande ouverture.

IV. DES AXES D'INTERVENTION AU PLAN D' ACTIONS

1. La démarche

Un arbre à objectifs est réalisé par la directrice de l'EVS et une administratrice bénévole en prenant en compte :

- ✓ Les constats partagés
- ✓ Les objectifs généraux redéfinis
- ✓ Les orientations et suggestions des différents organes de réflexion : CA, COTECH, COPIL, CAF

Le COTECH puis le COPIL (Voir [ANNEXE IV](#) – CR COPIL sept 22) viennent étoffer, discuter et valider cet arbre à objectifs qui est pensé de façon à :

- ✓ Rendre plus lisible/accessible le projet associatif et le projet social (communication, rencontres)
- ✓ Agir en partenariats avec les structures locales (culture et autres)
- ✓ Consolider le bénévolat et l'engagement (communiquer, responsabiliser, transmettre, valoriser, ouvrir)
- ✓ Réaliser des actions hors les murs
- ✓ Adapter les horaires, les propositions et les tarifs aux différents publics (recueillir leurs besoins)
- ✓ Pouvoir être évalué plus facilement

2. L'arbre à objectifs du projet EVS 2023-2026

La directrice de l'EVS accompagnée d'une administratrice synthétise les réflexions du COPIL et du COTECH pour aboutir à l'arbre à objectifs suivant :

AXES	Objectifs généraux	Les résultats attendus	Objectifs opérationnels	Plan d'actions
<p>Favoriser les liens familiaux</p> <p>constats – problèmes et/ou besoins identifiés :</p> <p>Isolement géographique, trajets compliqués</p> <p>Faible densité de population, nombreuses familles éloignées</p> <p>Précarité : alimentation, santé, habitat...</p> <p>Peu de lieux propices aux rencontres entre familles</p> <p>Une offre de soutien ou d'accompagnement mal structurée</p> <p>Des besoins familiaux très</p>	<p>Favoriser la consolidation du lien parent-enfant.</p>	<p>Les liens familiaux sont renforcés.</p>	<p>Mettre en place des activités partagées parent-enfant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers parent-enfant: loisirs créatifs, culturels, jeux... (Activités construites dans la durée pour travailler le lien, ou plus brèves pour sensibiliser). • Atelier cirque parent-enfant • Atelier musique parent-enfant • Atelier de bricolage parent-enfant (Noël, Environnement...) • Des outils pour recueillir les besoins/envies des familles : • sondages en ligne • enquêtes dans l'espace public • tableau d'expression libre des envies / besoins...
	<p>Sensibiliser et informer sur des sujets liés à la parentalité.</p>	<p>Les parents sont sensibilisés aux enjeux de l'éducation et peuvent trouver des réponses à leurs problématiques.</p>	<p>Mettre en place des outils de communication et des actions, adaptés aux familles et à leurs problématiques, pour les sensibiliser et les orienter vers des professionnels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le coin des parents = panneau d'affichage pour attirer l'attention sur des enjeux ou des pratiques (danger des écrans...), informer de l'existence des structures du territoire (horaires du LAEP...) et recueillir les besoins des parents • Café-philos • Conférences • Rencontres thématiques • Accueil des enfants pendant les

variés (que l'on commence à mieux identifier)				<p>rencontres entre parents</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Aller vers », hors les murs, interpeller « avez-vous remarqué que...? » • Diffuser ce qui s'est dit lors des rencontres
	Favoriser les échanges et les rencontres entre familles.	Les familles échangent entre elles et ont des occasions de se rencontrer pour nouer des relations.	Mettre en place des espaces de rencontres entre familles.	<p>Des moments de convivialité qui mettent en lien les familles, <u>par exemple autour d'une collation</u>, lors des actions famille ou jeunesse telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les espaces jeux (int et ext) • les ateliers de création collaborative (création de décors d'un spectacle, de costumes...) • des rencontres devant les écoles • les stages vidéo • les ateliers cirque en famille... • Une action qui sort de l'ordinaire (clown, chanson...) pour fédérer, faire participer, interpeler, communiquer...
			Mettre en place des outils pour faciliter l'entraide entre les parents	<ul style="list-style-type: none"> • Panneau de petites annonces (dons, besoins, covoiturage, échanges de services...)

<p>Promouvoir la citoyenneté basée sur l'idée d'une égale dignité de tous les êtres humains et sur la transmission de valeurs telles que le savoir-vivre collectif, la solidarité et l'acquisition de savoirs</p> <p>constats – problèmes et/ou besoins identifiés :</p> <p>Beaucoup d'entre-soi et d'isolement</p> <p>Précarité: habitat, revenus, alimentation...</p> <p>Contexte actuel peu optimiste</p> <p>Peu d'opportunités d'acquérir des</p>	<p>Favoriser l'implication des habitants dans l'association.</p>	<p>Les habitants sont plus mobilisés (= <i>informés et incités</i>) pour agir au sein de l'association.</p>	<p>Mettre en place des outils et des actions pour inciter les habitants à agir au sein de l'association.</p>	<p>Pour informer les habitants des différents moyens d'agir (créer, aider à réaliser, participer aux décisions...) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des temps de rencontre informel hors les murs • Un accueil du public dans les locaux ou au téléphone • Des appels à bénévoles autour d'actions à construire ou à réaliser (ex: pour participer à des travaux, pour aider à programmer un festival, à organiser une soirée, une rencontre, un atelier...) par internet (réseaux sociaux, info-lettre, site...) ou lors de rencontres avec les habitants. • Campagne de communication sur les modes d'implication (document « je soutiens AFDA »): slogans et affichage dans les locaux, sur le site internet, le livret, par info-lettre, affichage dans l'espace public... • Diffuser qui fait quoi (site, en présentation d'action), les postes et les

<p>connaissances, des savoirs, des outils, voir simplement d'être sensibilisé à des sujets</p> <p>Peu d'actions collectives malgré les volontés.</p> <p>Les actions solidaires sont bien suivies mais peu fréquentes. Manque de consolidation, de suivi, de coordination...</p>				<p>collectifs où l'on peut s'investir</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des événements fédérateurs pour encourager les habitants à poursuivre leurs actions, les fidéliser, mais également pour intégrer les nouvelles ou potentielles recrues, se connaître: • fête des bénévoles • des repas partagés • des journées conviviales • recueil de ce que les habitants ont envie de partager/transmettre
	<p>Accompagner les habitants à monter des projets.</p>	<p>Développement du pouvoir d'agir des habitants (émancipation) en direction du collectif.</p>	<p>Proposer une aide méthodologique et des moyens pour réaliser des actions.</p>	<p>Un accompagnement pour monter des projets (un administrateur référent ou une salariée accompagne les habitants à utiliser ces outils). :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une fiche « budget prévisionnel » : à faire valider par le CA en amont des actions • Une fiche « action » : support pour préparer l'action (réfléchir aux objectifs, aux besoins...) et pour fournir un bilan au CA après la réalisation • Une convention peut être établie au

				<p>besoin pour contractualiser une mise à disposition par l'association de matériel, de soutien salarié, bénévole ou financier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une formation à la sécurité validée par une « délégation de sécurité » (= contractualisation de la responsabilité du porteur de projet vis-à-vis de la sécurité du public, de façon autonome, sans la présence de membres du CA), • Des rencontres entre habitants pour intégrer ou former des collectifs (ex : invitation au collectif « festival courts dans la vallée » autour du court-métrage, création d'un collectif d'artistes pour définir leurs besoins et mettre en place des actions), avec ou sans présence d'administrateurs, coordonnées par la référente EVS
	Promouvoir la solidarité	Les habitants participent activement dans le	Mettre en place des espaces de solidarité,	<ul style="list-style-type: none"> • Espaces solidaires : Bourse d'échange de graines et de plantes, Zone de gratuité...

		but de s'entraider (échanger, donner, transmettre...) pour moins dépenser / consommer	encourager et accompagner les initiatives solidaires	<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition des locaux et/ou accompagnement technique pour des actions de solidarité (projection, débat, concert...)
Encourager la transmission de valeurs et de savoirs.	Les habitants ont des opportunités d'acquérir ou de transmettre des connaissances.	Mettre en place des actions où les habitants partagent leurs savoirs et leurs savoir-faire.	<ul style="list-style-type: none"> Ateliers pour faire soi-même des produits ménagers, des cadeaux de Noël... Ateliers d'expression artistique : poésie - écriture, théâtre... Découvrir des savoirs faire, des habitants : visites d'ateliers d'artistes d'artisans, d'agriculteurs... festival « partage de savoirs » 	
			Organiser des espaces de discussion autour de sujets de société et de la diversité culturelle.	<ul style="list-style-type: none"> Des cinés débats, conférences et expositions sur des thématiques citoyennes (ex : la vieillesse, la maladie, le travail...) Éducation aux médias (usages, pratiques, consommation d'écran, manipulation par l'image) au sein des stages vidéo pour enfants et adultes.

				<ul style="list-style-type: none"> • Des balades pour découvrir des lieux et partager leurs histoires
<p>3. Contribuer à l'attractivité et au dynamisme du territoire par le volet culturel</p> <p>(dynamisme = aptitude d'un groupe à agir avec allant et énergie)</p>	<p>Participer à une dynamique territoriale avec les habitants, les collectifs et les associations locales</p>	<p>Les habitants bénéficient d'une vie locale riche et dynamique.</p>	<p>Accompagner les habitants dans la mise en place d'une programmation culturelle dynamique, adaptées à différents publics.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Agenda partagé entre associations • Relai d'information • Rencontres, échanges sur les besoins, les constats... • Partenariats: mutualisation, co-réalisation, mise à disposition de matériel, de locaux, échanges de services...
	<p>Favoriser l'accès à la culture pour tous</p>	<p>Un lien plus riche entre les habitants (mixité sociale, lutte contre l'exclusion)</p>	<p>Proposer une programmation culturelle dynamique, adaptées à différents publics.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une programmation annuelle variée et sa communication (livret, site, réseaux sociaux...) • Des événements variés en thématiques et en genres (exposition, scène ouverte...) • Tarifs adaptés aux publics les plus fragiles • Recueil de besoins / envies (sondages, enquêtes) • Des actions hors les murs (fête
<p>Constats, problèmes et/ou besoins identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peu de lieux propices aux rencontres • Faible densité de population • Offre 				

culturelle restreinte (quantité, diversité, calendrier)				du court métrage, projections, parcours artistique...)
---	--	--	--	---

V. LES MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

1. La chronologie de la démarche

La démarche d'évaluation comporte plusieurs phases chronologiques qui permettent d'analyser de façon régulière le projet social, afin de l'adapter afin si besoin pour atteindre les objectifs déterminés dans le document précédent:

Le bilan de chaque action est réalisée par les porteurs de projet et les bénévoles (publics, mise en œuvre, bilan financier...)

Les bilans d'action sont évalués mensuellement par le conseil d'administration selon les objectifs et les moyens prévus dans son projet associatif

Le suivi de l'ensemble des actions et des objectifs est réalisé régulièrement par la directrice de l'EVS grâce aux indicateurs de chaque axe abordé par les actions

La directrice assure, en lien étroit avec le bureau, un suivi trésorier du projet. Le bureau et sa trésorière assurent le suivi comptable du projet.

La synthèse annuelle est réalisée par la directrice en référence aux problématiques et aux constats identifiés

Cette synthèse est évaluée une fois par an par le comité technique, constitué de membres du conseil d'administration en lien avec l'agent de développement territorial de la CAF, Mme Céline Mouly puis par le comité de pilotage composé de décideurs, de financeurs, d'acteurs locaux, d'usagers et d'habitants

2. Le tableau d'évaluation du projet social par axe

La directrice de l'EVS définit les critères d'évaluation du projet, les indicateurs et les modalités d'évaluation avec le concours de l'agent de développement territorial de la CAF, Mme Céline Mouly, et de la conseillère technique de la CAF, Mme Marion Delort.

AXES	Objectifs généraux	Les résultats attendus	Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation	Indicateurs	Modalités d'évaluation
Favoriser les liens familiaux	Favoriser la consolidation du lien parent-enfant.	Les liens familiaux sont renforcés.	Mettre en place des activités partagées parent-enfant.	Efficacité : Est-ce que la mise en place d'activités partagées parents/enfants a permis de renforcer les liens familiaux ?	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions - Fréquentation parent-enfant, assiduité - types d'échange parent-enfant - Satisfaction des usagers -degré d'Implication des parents dans les actions parent-enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche « bilan d'action » - Observation par les animateurs - Sondages, enquêtes auprès des parents
	Sensibiliser et informer sur des sujets liés à la parentalité.	Les parents sont sensibilisés aux enjeux de l'éducation et peuvent trouver des réponses à leurs problématiques.	Mettre en place des outils de communication et des actions, adaptés aux familles et à leurs problématiques, pour les sensibiliser et les orienter vers des professionnels.	Cohérence : Les outils développés répondent-ils aux besoins constatés ou pressentis sur le territoire ? Les moyens humains et les modes d'intervention permettent-ils de sensibiliser et d'informer les parents?	<ul style="list-style-type: none"> - Besoins constatés ou pressentis sur le territoire - Types d'informations transmises, sujets - Moyens mis en place pour diffuser l'information 	<ul style="list-style-type: none"> Sondages, enquêtes auprès des parents et des professionnels Observation par les salariées et les administrateurs

	Favoriser les échanges et les rencontres entre familles.	Les familles échangent entre elles et ont des occasions de se rencontrer pour nouer des relations.	Mettre en place des espaces de rencontres entre familles.	Efficienc : Les actions ont-elles permis aux familles de se rencontrer?	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et types d'actions adaptées aux familles - Fréquentation des familles - Modalités de mise en lien entre familles - Evolution des relations entre familles lors de l'action 	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche « bilan d'action » - Observation par les salariées et les administrateurs - Sondages, enquêtes auprès des parents
			Mettre en place des outils et des actions pour faciliter l'entraide entre les parents	Efficienc : Les actions ont-elles permis aux familles de s'entraider ?	<ul style="list-style-type: none"> Nombre et types d'actions mises en place pour favoriser les échanges entre familles Implication des usagers dans l'utilisation des outils proposés 	<ul style="list-style-type: none"> Observation par les salariées et les administrateurs Sondages, enquêtes
Promouvoir la citoyenneté	Favoriser l'implication des habitants dans l'association.	Les habitants sont mobilisés (= <i>informés et incités</i>) pour agir au sein de l'association.	Mettre en place des outils et des actions pour inciter les habitants à agir au sein de l'association.	Cohérence : les outils et les actions permettent-ils aux habitants de comprendre le projet et ses modes d'implication ?	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre et types de d'actions de communication mises en place - Diversité des publics touchés - Qualité de la compréhension 	<ul style="list-style-type: none"> - Observation par les salariées et les administrateurs - Quiz, enquête auprès des habitants et des usagers

	Accompagner les habitants à monter des projets.	Développement du pouvoir d'agir des habitants en direction du collectif.	Proposer une aide méthodologique et des moyens pour réaliser des actions.	Efficience : l'accompagnement permet-il aux habitants de monter des projets ?	<p>Nombre de demandes d'accompagnement reçues, nombre de demandeurs différents et types (collectif ou individuel, habituel ou nouveau...)</p> <p>Nombre d'accompagnements mis en place et types (mise en lien, méthodologie, soutien humain, matériel, financier...)</p> <p>Rôle des habitants dans la mise en œuvre des projets</p> <p>Satisfaction des usagers quant à leur implication (intégration, sentiment d'utilité...)</p>	<p>- Fiche « bilan d'action »</p> <p>- Enquêtes auprès des porteurs et des demandeurs</p>
	Promouvoir la solidarité	Les habitants participent activement dans le but de s'entraider (échanger, donner,	Mettre en place des espaces de solidarité, encourager et accompagner les	Efficacité : les actions mises en place développent-elles la solidarité entre les	Types de solidarité développée, thématiques Rôles des habitants	- Fiche « bilan d'action »

		transmettre...) pour moins dépenser / consommer	initiatives solidaires	habitants ?	Nombre d'actions mises en place Fréquentation	
	Encourager la transmission de valeurs et de savoirs.	Les habitants ont des opportunités d'acquérir ou de se transmettre des connaissances.	Mettre en place des actions où les habitants partagent leurs savoirs et leur savoir-faire, échangent autour de sujets de société.	Efficacité : les actions permettent-elles aux habitants d'acquérir ou de transmettre des connaissances ?	- Thèmes des événements et durée Types d'échanges entre habitants, rôles	- Fiche « bilan d'action »
Contribuer à l'attractivité et au dynamisme du territoire par le volet culturel	Participer à une dynamique territoriale avec les habitants, les collectifs et les associations locales	Les habitants bénéficient d'une vie locale riche et dynamique.	Accompagner les habitants à mettre en place une programmation culturelle dynamique.	Impact : la synergie entre les habitants (individuels, collectifs, associations...) permet-elle une vie locale riche et dynamique ?	- Calendrier des actions AFDA (au regard du calendrier culturel local ?) - Nombre et types de partenariats avec des associations locales et des collectifs d'habitants - Utilisation d'outils partagés (calendrier partagé)	- Fiche « bilan d'action » - Observation par les salariées et les administrateurs
	Favoriser l'accès à la culture pour tous	Les habitants ont des propositions culturelles (facteur d'épanouissement personnel et de cohésion sociale)	Proposer une programmation culturelle adaptée à différents publics.	Efficience : la programmation culturelle s'adresse t'elle au plus grand nombre ? (aux publics les plus	- Nombre et types d'actions - Lieux de réalisation - Types de publics touchés : tranches	- Fiche « bilan d'action » - Enquête, sondages auprès des habitants

		adaptées à leur diversité (géographique, culturelle, financière)		éloignés, les plus fragiles...)	d'âge, secteurs géographiques... - Tarifs - Fréquentation	
--	--	--	--	---------------------------------	---	--

3. Les outils d'évaluation et de suivi

- **Suivi des actions**

Chaque porteur de projet assure le suivi de l'action qu'il a élaborée, seul ou en collectif, accompagné ou non d'un administrateur. Il peut suivre le "guide d'accompagnement – monter un projet" ([ANNEXE VIII](#)) qui l'aide à recenser toutes les étapes de l'action.

Des réunions régulières bureau-salariées permettent d'identifier les tâches qui doivent débiter, de fixer les nouvelles tâches à ajouter et celles à effacer, de faire le point sur le déroulement des tâches en cours et leur temps restant et de faire des choix nécessaires pour la suite du projet. Des conseils d'administration mensuels permettent également d'effectuer un suivi des actions passées et à venir ainsi que des tâches à réaliser.

- **Suivi financier**

La directrice de l'EVS effectue un suivi trésorier des achats et des prestations au regard du budget prévisionnel, grâce à un tableur.

La trésorerie est réalisée par le bureau sur un tableur Excel pour être basculée

Une comptabilité analytique est réalisée par la trésorière sur le logiciel EBP.

- **Évaluation des actions**

Des outils sont mis en place pour évaluer les actions (voir le paragraphe VI. 3) selon les indicateurs définis:

- La fiche « action - bilan» ([ANNEXE V](#))
- La fiche « budget – prévisionnel et réel » ([ANNEXE VI](#))
- La fiche "secteurs" ([ANNEXE VII](#))

Ils sont complétés d'enquêtes dans l'espace public, de sondages auprès des usagers, d'observations par les bénévoles, les salariés et les porteurs de projet.

- **Suivi du projet**

La directrice contrôle le bon déroulement du projet selon le planning établi et que les ressources humaines, matérielles et financières sont bien fixées et respectées. Elle avertit le CA en cas d'écart pour qu'il détermine les mesures à prendre.

- **Évaluation du projet**

Les évaluations d'actions sont compilées par la directrice qui soumet annuellement cette synthèse au Comité de Pilotage. [Voir le paragraphe VI. 2\) a\).](#)

VI. LES MODALITÉS DU PORTAGE COLLECTIF DU PROJET SOCIAL

1. Les degrés d'implication

Le conseil d'administration (CA) d'Au Fil des Arts a, pendant de nombreuses années, porté la grande majorité des actions. Le nombre d'actions a augmenté ces dernières années, notamment avec l'arrivée de l'EVS qui a permis la mise en place de nouvelles actions à l'initiative des habitants. Celles-ci ayant systématiquement un référent au sein du CA, la charge de travail et de responsabilité des administrateurs a ainsi augmenté, tandis que le nombre d'administrateurs disponibles pour être référents a légèrement diminué.

Le projet EVS est basé sur la prise de responsabilité des habitants pour permettre le développement des capacités des personnes et leur autonomie.

Pour répondre à ces différents enjeux, l'association s'oriente vers une nouvelle posture d'ouverture, de participation et de responsabilisation des habitants. Différents niveaux d'engagement sont attendus et classés par ordre croissant, d'une participation symbolique à une participation plus significative:

- la présence, consommation de services ou d'activités. Elle n'est pas considérée comme un niveau suffisant de participation dans le cadre du projet social
- l'implication dans une instance d'information et de consultation. Elle est considérée comme une participation symbolique
- la contribution momentanée à une activité ou à un projet collectif
- la collaboration régulière et la prise de responsabilité
- la contribution au processus de décision.

2. Les instances collectives de portage du projet

Les instances participant significativement au portage du projet sont:

- **Les collectifs d'habitants et les bénévoles.** Ils contribuent à une activité ou à un projet. Ils peuvent être organisés ou non en collectifs, avec la possibilité d'être accompagné d'un administrateur ou d'une salariée.
- **Le conseil d'administration** porte la responsabilité du projet. Il assure la gouvernance stratégique du projet social, en concordance avec son projet associatif. Il évalue régulièrement l'état de mise en œuvre des orientations et actions.
- **Le comité technique** contribue au processus de décision. Faute de pouvoir réunir les administrateurs, les financeurs et l'agent de développement territorial de la CAF, le comité technique a consisté jusqu'à lors en la confrontation des parties prenantes et de leurs

réflexions par l'entremise de la directrice de l'EVS. Il sera envisagé pour ce nouveau projet de réunir les parties en présence et d'y convier des partenaires financiers.

- **Le comité de pilotage** a pour mission de préparer le projet social, de le suivre et d'en faire son évaluation annuelle. Cette instance est composée de décideurs (administrateurs), de financeurs (CAF, Communauté de communes, mairie), d'acteurs locaux (social, enfance, famille, culture, environnement), d'usagers et d'habitants, en lien direct ou non avec le projet.

3. L'implication des habitants

Pour inciter les habitants à participer au projet social, AFDA travaille sur trois axes, qu'elle a défini avec le COTECH et le COPIL :

- **Mieux connaître les habitants**

L'association recueille régulièrement des données auprès des usagers, des partenaires et des habitants proches des bénévoles pour actualiser son diagnostic du territoire.

Elle doit mettre en place des outils et des méthodes pour prendre en compte les besoins des personnes extérieures à ce cercle et ainsi pouvoir apporter une réponse plus adaptée.

Pour ce faire, le comité de pilotage du 19 septembre 2022 (voir [ANNEXE IV](#)) a décidé d'organiser des temps de rencontre hors les murs, adaptés aux et en direction des familles : amusantes, participatives, fédératrices au cours desquelles nous pourrions recueillir leurs besoins.

Exemple : - jeux d'extérieur (ballon prisonnier, foot, escape game...) - animation type clown, une chanson...

Ces temps pourraient être réguliers, assez courts et avoir lieu le soir par exemple à la sortie des classes.

- **Susciter les initiatives**

Pour impliquer plus activement les habitants, Au Fil des Arts et son CA doivent :

- Accueillir les habitants et aller à leur rencontre
- Cerner au mieux les intérêts et les capacités des habitants pour leur apporter un soutien adéquat. Chercher à favoriser/valoriser des compétences. Connaître ce que les gens ont envie de partager, de transmettre. Mettre en lien les habitants selon leurs affinités.
- Communiquer sur les différentes possibilités d'agir au sein de l'association, les besoins de l'association, faire des demandes concrètes, en présentant les types d'actions que l'association organise ou accueille, et leurs objectifs en référence au projet social et/ou au projet associatif

- **Associer et responsabiliser les habitants dans la gestion et la réalisation**

L'expérience d'Au Fil des Arts montre que bien souvent, les habitants s'impliquent progressivement dans l'association. Ils fréquentent d'abord le centre culturel, s'investissent ensuite dans des actions avec plus ou moins de responsabilités et entrent éventuellement dans des instances de gouvernance quand ils y sont invités par les administrateurs.

Cela soulève la question de l'ouverture du projet à l'ensemble des habitants, qui actuellement passe, pour toucher des publics plus variés, par la diversification des actions proposées et une volonté d'aller hors les murs.

Pour associer plus activement les habitants dans la mise en œuvre du projet et leur déléguer des responsabilités, l'association doit accompagner et transmettre ses outils et sa démarche pour monter un projet ou une action.

Il est convenu par le CA que tous les porteurs de projet doivent proposer leurs actions (contenu, objectifs et budget) au conseil d'administration pour qu'il les valide et qu'il définisse quel soutien l'association peut y apporter (humain, matériel, financier, méthodologique). Cette étape peut être limitante ou rebutante, c'est pourquoi des outils sont créés afin d'associer et de responsabiliser les habitants à la mise en œuvre du projet. Les administrateurs et les salariées accompagnent selon les besoins les acteurs du projet (habitants, bénévoles, partenaires...) à utiliser ces outils :

- **Une délégation de pouvoir en matière de sécurité:**

Une formation est assurée par la directrice de l'EVS, qui est également régisseuse de salle et responsable de la sécurité. Les habitants qui suivent cette formation courte remplissent une délégation de pouvoir auprès des coprésidentes et peuvent ainsi utiliser les locaux, seuls ou avec les usagers, en connaissant les consignes de sécurité du bâtiment et en étant légalement responsables du public.

- **Un guide d'accompagnement – monter un projet (ANNEXE VIII):**

Le guide d'accompagnement permet, grâce à des questionnements, de construire l'action en détaillant les étapes à suivre : concevoir, proposer, organiser, réaliser et évaluer. Il met en évidence les objectifs que souhaite atteindre l'EVS et permet aux acteurs d'y contribuer plus clairement.

- **Une fiche « action - bilan » (ANNEXE V):**

Elle accompagne l'élaboration de l'action, elle permet d'en faire le bilan moral et pratique, et associe les acteurs de l'action à l'évaluation du projet.

- **Une fiche « budget – prévisionnel et réel » (ANNEXE VI):**

Elle recense de façon simplifiée les recettes et les dépenses de l'action et met en évidence le besoin ou non de soutien demandé Au Fil des Arts. Cet outil permet d'établir des conventions si besoin et responsabilise les acteurs sur la gestion du projet.

- **Une fiche « secteurs » (ANNEXE VII):**

Elle permet de visualiser où habitent les usagers de chaque action, ce qui participe à l'évaluation du projet.

La 1ère année du projet 2023-2026 sera axée sur la mise en place de ces outils et ces démarches. Des actions spécifiques ayant pour finalités d'impliquer et de favoriser la participation des habitants – usagers constitueront une priorité de ce nouveau projet social.

VII. MOYENS INTERNES ET PARTENARIAUX

Pour mettre en œuvre son projet social de 2023 à 2026, AFDA dispose des moyens suivants :

1. MOYENS HUMAINS

Voir I. 1. [L'organigramme de l'association.](#)

- **Les salariées**

L'association emploie deux salariées, qui concourent à la mise en œuvre de ce projet :

- Melle Peggy Devillard, directrice de l'EVS et animatrice en éducation aux images (0,88ETP)

La directrice détient une licence professionnelle des métiers de l'éducation sociale, socio-éducative et socioculturelle. Elle se forme actuellement à l'émergence d'actions collectives à visée émancipatrice (formation FAVE de la Fédération des Centres Sociaux) pour accompagner la volonté d'impliquer plus activement les habitants au projet. Elle participe activement au réseau des structures de l'animation de la vie sociale. Elle se forme régulièrement à des techniques d'animation de groupes : intelligence collective, facilitation visuelle...

- Mme Nancy Brisson, coordinatrice de l'association (0,57ETP).

Sur le projet EVS 2019-2022, les fonctions de direction représentaient 0,6 ETP et celles de coordination 0,4 ETP. La crise sanitaire du COVID est venue modifier ces temps salariés du fait de l'augmentation considérable de la proportion d'actions relevant de l'EVS au sein du programme culturel de l'association. Celles-ci représentent aujourd'hui plus de 80 % des actions de l'association et impliquent un temps consacré par les salariées lui aussi beaucoup plus conséquent, qui impacte le budget du projet social en terme de charges salariales..

- **Le conseil d'administration**

Les 8 membres du conseil d'administration actuel présentent un panel assez large d'expériences et de compétences, et ont en commun un engagement de longue date dans le milieu associatif. Les expériences professionnelles vont d'exploitant de salle de cinéma à conseillère culturelle en passant

par professeurs, infirmière, chargée de projet, pharmacienne, thérapeute, directeur de structure associative, comptable...

- **Les habitants - bénévoles**

Les bénévoles ont été moins sollicités ces dernières années du fait de la crise sanitaire qui a causé de nombreux aléas dans la programmation culturelle.

Une forte inquiétude s'est faite sentir au sein de l'association, comme chez l'ensemble des acteurs locaux, quant à la mobilisation des habitants, facteur nécessaire au projet associatif et au projet social. Des actions visant à la mobilisation des habitants apparaissent comme une priorité dans le lancement de ce nouveau projet social.

- **Les intervenants**

Lorsque les bénévoles ou les salariées n'ont pas les compétences requises pour réaliser des actions, ou pour diversifier les savoirs, l'association a recours à des intervenants professionnels (exemple : animation de rencontres parentales).

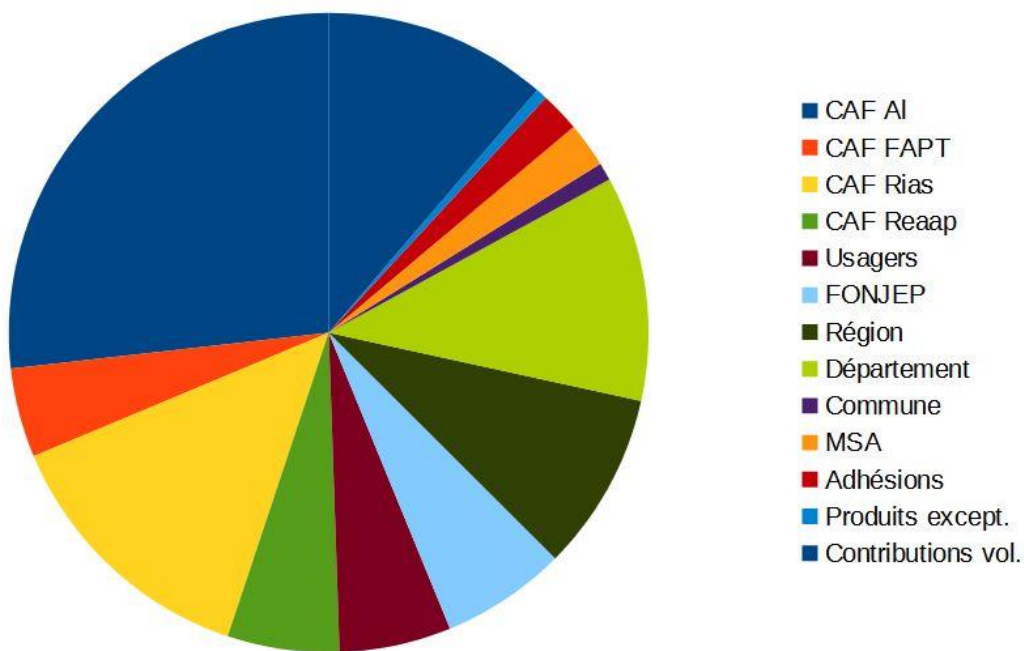
2. MOYENS FINANCIERS

voir [ANNEXE IX](#) – budget prévisionnel 2023 2026.

- **PRODUITS :**

Au Fil des Arts est soutenue depuis de nombreuses années par des partenaires financiers :

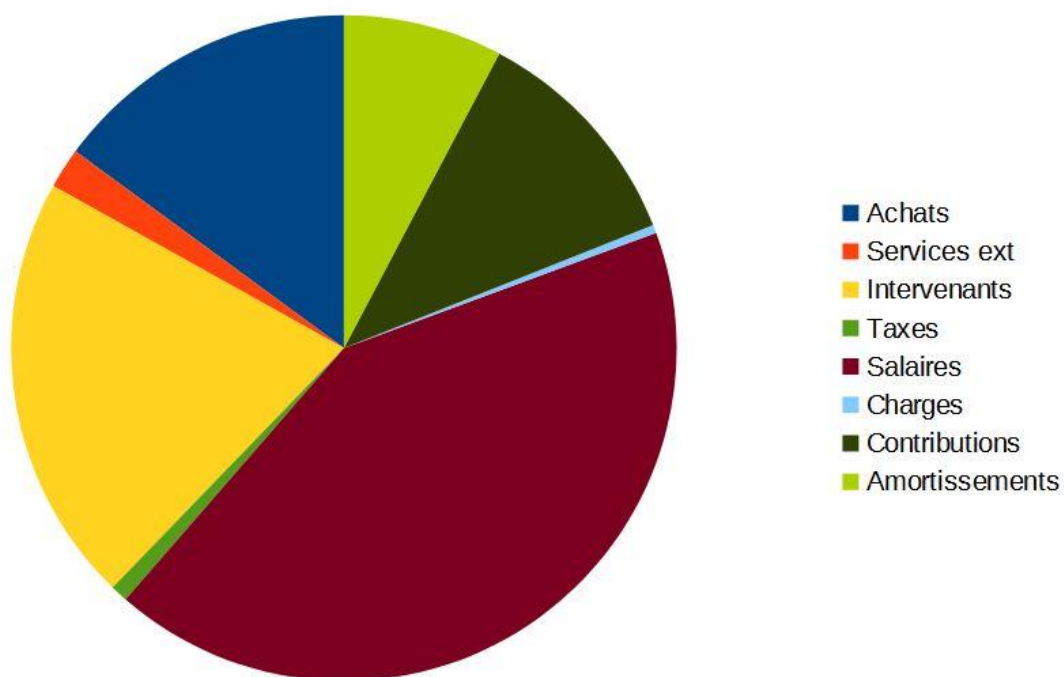
- le ministère de la culture (DRAC Occitanie) qui soutient les projets d'éducation aux images
- la MSA qui accompagne les projets concernant les habitants en difficultés (psychologique, sociale) des territoires ruraux
- l'État qui allège les charges de salaires via le FONJEP
- la Région et le Département qui soutiennent le fonctionnement général de l'association
- la DDCSJS qui contribue à financer des projets et des formations (FDVA)
- la Communauté de Communes du Minervois au Caroux
- la commune de Prémian, qui en plus d'une aide financière au fonctionnement, met à disposition de l'association les locaux, l'eau et un fourgon
- des sponsors locaux qui soutiennent le fonctionnement général ou des actions « famille »



Produits prévisionnels annuels – EVS 2023 2026

• **CHARGES**

La proportion d'actions "EVS" a augmenté au cours de ces dernières années au sein du centre culturel. Par rapport au projet 2019 2022, une plus grande part des charges de l'association est incluse dans le budget de l'EVS (80 % du fonctionnement général).



Charges prévisionnelles annuelles – EVS 2023 2026

3. MOYENS DE COMMUNICATION

En ligne :

Un site internet : www.fildesarts.com

Un profil Facebook : <https://www.facebook.com/AuFildesArtsPremian/>

Une page Instagram: [aufildesarts.x](https://www.instagram.com/aufildesarts.x)

Une diffusion par e-mail (info-lettre) au rythme des événements

Physique

Un livret présentant la programmation semestrielle, disponible dans les commerces locaux, les offices de tourisme...

Des flyers déposés dans les commerces locaux et des affiches A4 accrochées dans l'espace public, diffusés par les bénévoles et les usagers.

4. LES INFRASTRUCTURES

La mairie de Prémian soutien depuis plus de 20 ans l'association en mettant à disposition des locaux qu'Au Fil des Arts fait évoluer selon ses besoins.

L'association va se doter d'un nouveau fourgon, avec le soutien de la CAF34, pour assurer des actions hors les murs, et en particulier les séances de cinéma en plein air qui nécessitent un véhicule adapté.

5. LES PARTENAIRES

Le projet social est articulé avec les projets des partenaires, ce qui permet de développer des complémentarités, des partenariats opérationnels ou des synergies.

- **Les partenaires privés**

A l'occasion de la parution du livret de programmation, l'association recherche des soutiens financiers auprès des artisans et des commerçants locaux. C'est à la fois un soutien financier et un soutien moral à l'action associative, concrétisé par des encarts annonçant les partenaires locaux.

Par ailleurs, l'association peut être amenée à recevoir des dons de personnes privées ou d'entreprises, pour la réalisation d'une activité particulière ou pour le fonctionnement général.

L'association s'appuie également sur des artistes et des artisans professionnels privés qui mettent en place des ateliers dans les locaux.

- **Les partenaires institutionnels**

- CAF34 : c'est le partenaire opérationnel et stratégique privilégié du projet. La CAF34 participe à l'élaboration du projet, apporte un soutien financier conséquent mais également un accompagnement technique très apprécié.
- État : partenaire financier (FONJEP)
- Mairie de Prémian : mise à disposition des locaux, soutien financier et moral
- Région d'Occitanie : partenaire financier et opérationnel
- Communauté de communes du Minervois au Caroux : soutien au fonctionnement général
- Département de l'Hérault : soutien au fonctionnement général et partenariat financier sur des actions de soutien à la vie associative
- Parc naturel régional du Haut-Languedoc : partenariat opérationnel
- Mouvement Rural de l'Hérault : relai financier de la ligne directe de la Région
- Centre national du cinéma : partenariat opérationnel
- Fédération des Cinés-clubs de la Méditerranée : association de cinés-clubs négociant les droits de diffusion des films auprès des distributeurs
- Mutualité Sociale Agricole : partenaire financier

- **Les collectifs, les associations**

- Ça va jazer, Prémian : organise ou participe à l'organisation de concerts et d'ateliers de musique
- Compagnie Contraste, Montpellier : organise des ateliers de Pilates (mise à disposition des locaux, relai de communication...)
- Escalier B, Saint Etienne d'Albagnan : organise des ateliers de théâtre (mise à disposition des locaux, relai de communication...)
- Association Échos ci Échos là, Labastide Rouairoux : partenariat de co-création et co-réalisation d'un cycle de documentaires entre Labastide Rouairoux (81) et Prémian
- Tifa Tafa Tafari, Colombières/Orb : partenariat de co-création et co-réalisation d'actions sur la culture occitane
- Accueil de réfugiés des Hauts Cantons, Prémian : partenariat de co-création et co-réalisation d'actions de solidarité
- Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Haut-Languedoc, La Salvetat sur Agoût : partenariat de co-création et co-réalisation d'actions en lien avec l'environnement.
- Cebenna, Olargues : partenariat de co-création et co-réalisation d'actions en lien avec l'environnement.
- UNRPA Mercadal, Prémian : organise des actions pour les seniors (mise à disposition des locaux, relai de communication...)
- ASEI Foyer Frescatis, St Pons : partenariat de co-création et co-réalisation d'actions en faveur de personnes handicapées

- MECS, Maison d'enfants à caractère social, Saint-Pons : partenariat de co-crédation et co-réalisation d'actions en faveur des enfants accueillis
- Ligue de l'Enseignement, St Pons : partenariat de co-crédation et co-réalisation d'actions en faveur des bénéficiaires RSA accompagnés par une psychologue
- APEPS, association des parents d'élèves, Prémian et St Etienne d'Albagnan : partenariat de co-crédation et co-réalisation d'actions en faveur des familles
- Bibliothèque, Prémian : partenariat de co-crédation et co-réalisation d'actions

ANNEXES

ANNEXE I : arbre à objectif du projet EVS AFDA 2019 2022

ANNEXE II : ÉVALUATION DES GRANDS AXES DU PROJET directrice

ANNEXE III : CR COFIL mai 2022

ANNEXE IV – CR COFIL sept 22

ANNEXE V: fiche « action - bilan»

ANNEXE VI: fiche « budget – prévisionnel et réel »

ANNEXE VII: fiche “secteurs”

ANNEXE VIII: “guide d'accompagnement – monter un projet”

ANNEXE IX : budget prévisionnel 2023 2026.